

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NF3

## ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

Les 96 équipes sont réparties en 8 poules de 12 équipes.

### PHASE 1

Les équipes disputent un championnat en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

### PHASE 2

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> **pouvant comprendre l'Équipe Espoir LFB de chaque poule** sont regroupées **dans quatre poules distinctes, I, J, K et L, selon les critères suivants :**

- **Les deux équipes qualifiées d'une poule de la phase 1 sont rassemblées dans la même poule de la phase 2 afin de conserver les résultats directs acquis lors de la phase 1 ;**
- **Chaque poule de la phase 2 est ensuite déterminée géographiquement et selon le choix de la Commission Fédérale Sportive.**

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour.  
Toutes les autres équipes de NF3 ne disputent pas de phase 2.

### PHASE 3

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> des poules I, J, K et L à l'issue de la phase 2 disputent un Final Four (phase 3) selon le principe suivant :

- 1/2 finales (1 match sec) :
  - Rencontre 1 (R1) : 1I contre 1J
  - Rencontre 2 (R2) : 1K contre 1L

La phase 3 se dispute sur un week-end, sur un site déterminé par la Commission Fédérale Sportive.  
Toutes les autres équipes de NF3 ne disputent pas de phase 3.

### FINALES DE NF3

Les équipes déclarées vainqueur des rencontres R1 et R2 et les champions des zones d'Outre-Mer disputent sur un week-end un Final Four organisé sur un terrain choisi par la CFS.

- ⇒ Les rencontres des 1/2 finales sont désignées par tirage au sort par la CFS ;
- ⇒ Le samedi rencontres des 1/2 finales ;
- ⇒ Le dimanche Finale des équipes perdantes et Finale des équipes gagnantes.

Pour le cas où une seule ou aucune équipe des zones d'Outre-Mer ne participe à la phase finale, il sera organisé une rencontre (R3) opposant le Vainqueur R1 c/ le Vainqueur R2 au cours du week-end de la phase 3 le dimanche à 15H30.

Si une seule équipe des zones d'Outre-Mer participe à la phase finale, la Finale NF3 opposera cette équipe au vainqueur de la phase 3 sur un terrain choisi par la CFS.

### TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de Champion de France est attribué à l'équipe classée 1<sup>ère</sup> à l'issue des finales NF3.

Pour le cas où une seule équipe de zone d'Outre-Mer participe à la phase finale, le vainqueur de la Finale NF3 est Champion de France.

Pour le cas où aucune équipe de zone d'Outre-Mer ne participe à la phase finale, le vainqueur de la phase 3 est Champion de France.

### ACCESSION EN NF2

Les équipes sportives classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules I, J, K et L à l'issue de la phase 2 accèdent au championnat NF2.

Si l'équipe Espoir LFB se trouve en situation d'accession en NF2 pour la saison suivante, l'équipe classée 3<sup>ème</sup> de sa poule (I, J, K ou L) accédera, en lieu et place de cette équipe, en NF2 pour la saison suivante.

### RELÉGATION EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Les équipes classées 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> de chaque poule sont reléguées en championnat régional pour la saison suivante.

Si l'équipe Espoir LFB se trouve en situation de relégation en Ligue pour la saison suivante, l'équipe classée 8<sup>ème</sup> de sa poule à l'issue de la phase 1 sera reléguée, en lieu et place de cette équipe, en ligue régionale, pour la saison suivante



<p><b><u>ARTICLE 2 - EQUIPES</u></b></p>	<p>a) Les équipes descendantes de NF2 ;                  b) Les équipes maintenues de NF3 ;                  c) L'équipe Espoir LFB déterminées selon les Règlements ;                  d) Les équipes qualifiées par les ligues dans les limites imposées ;                  e) 2 Wild-cards attribuées aux équipes dont l'intérêt local justifie leur attribution. Le Bureau Fédéral est compétent pour les déterminer, après proposition de la Commission Fédérale Sportive.</p> <p>Le nombre d'équipes est de 96                  Ces équipes sont soumises aux Règlements de montée et de descente de la division.</p>																																																																																																										
<p><b><u>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</u></b></p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="10" style="text-align: center;">Règles de participation NF3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2" style="width: 25%;">Nombre de joueurs autorisés</td> <td style="width: 15%;">Domicile</td> <td colspan="8">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="8">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="3" style="width: 25%;">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>Licence C1 ou T</td> <td colspan="8">3</td> </tr> <tr> <td>Licence AS HN</td> <td colspan="8">0</td> </tr> <tr> <td>Licence C ou AS</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td rowspan="5" style="width: 25%;">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune</td> <td>2</td> <td></td> <td>0</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Orange</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Rouge</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les règles de participation de l'équipe Espoir LFB sont définies dans le Règlement Particulier LFB.</p>	Règles de participation NF3										Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum								Extérieur	7 minimum / 10 maximum								Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	3								Licence AS HN	0								Licence C ou AS	Sans limite								Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite								Vert	Sans limite								Jaune	2		0		1		1		0	Orange	0	OU	2	OU	1	OU	0	OU	1	Rouge	0		0		0		1		1
Règles de participation NF3																																																																																																											
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum																																																																																																									
	Extérieur	7 minimum / 10 maximum																																																																																																									
Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	3																																																																																																									
	Licence AS HN	0																																																																																																									
	Licence C ou AS	Sans limite																																																																																																									
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																																																									
	Vert	Sans limite																																																																																																									
	Jaune	2		0		1		1		0																																																																																																	
	Orange	0	OU	2	OU	1	OU	0	OU	1																																																																																																	
	Rouge	0		0		0		1		1																																																																																																	
<p><b><u>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u></b></p>	<p>Dimanche à 15h30</p> <p><i>Conditions spécifiques pour les équipes Espoirs LFB :</i>                  Lors de la journée d'harmonisation du calendrier de la LFB, les horaires des équipes Espoirs sont également programmés pour toute la saison régulière.                  Ceux-ci peuvent être fixés soit en lever de rideau, soit en décalé de la rencontre de LFB le samedi ou le dimanche.</p>																																																																																																										
<p><b><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></b></p>	<p>Classement : H2</p>																																																																																																										
<p><b><u>ARTICLE 6 - OBLIGATIONS SPORTIVES</u></b></p>	<p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ;                  +                  2 équipes de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou U17 ou U15 ou U13) ;                  OU                  1 équipe de jeunes féminines (U20 ou U17 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.</p>																																																																																																										